



PRINCIPAUTÉ DE MONACO
Ministère d'État

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR
DÉPARTEMENT DES FINANCES ET DE L'ÉCONOMIE
DÉPARTEMENT DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ
DÉPARTEMENT DE L'ÉQUIPEMENT,
DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'URBANISME
DÉPARTEMENT DES RELATIONS EXTÉRIEURES

52

LE JOURNAL DE L'ADMINISTRATION

NOVEMBRE 2013

édito

2013 : une année riche en événements pour le JDA !

Vous le savez, nous avons eu le plaisir de célébrer le 5^e anniversaire du Journal de l'Administration avec son « Édition Collector 5x10 » que vous avez été nombreux à apprécier.

Au fil des mois et des années, le JDA est devenu le témoin privilégié de l'action que chacun d'entre vous mène au sein de l'Administration monégasque.

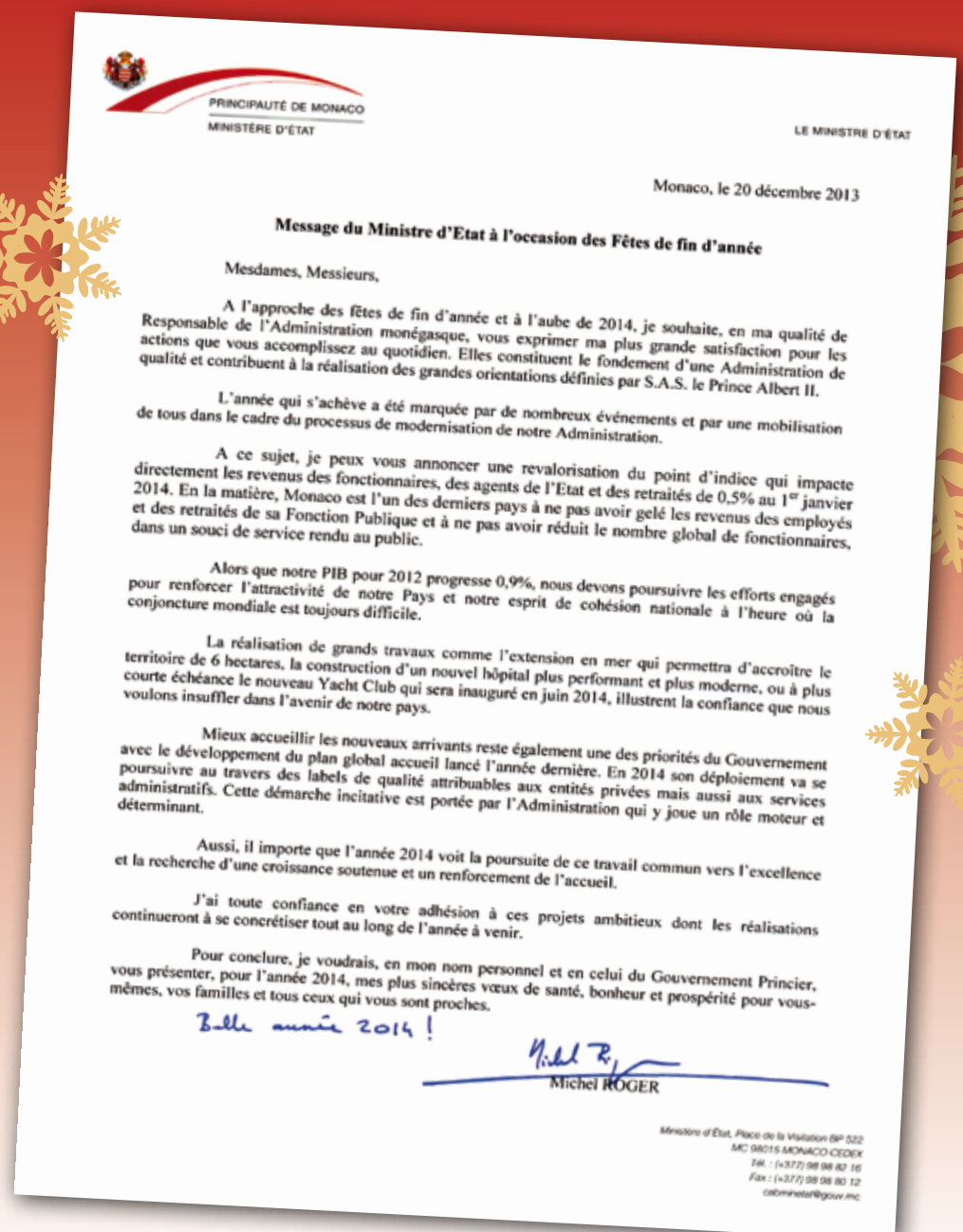
Cette fin d'année est le donc le moment pour nous de vous remercier chaleureusement pour le soutien que vous nous apportez chaque jour.

Votre disponibilité, votre professionnalisme, votre enthousiasme et vos messages d'encouragement sont pour nous une satisfaction qui nous permettront de vous réserver encore quelques nouveautés en 2014.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous... et à l'année prochaine.

Prochain numéro : fin janvier 2014

Les vœux du Ministre d'État



modernisation

INSTAURATION D'UN HAUT COMMISSARIAT À LA PROTECTION DES DROITS, DES LIBERTÉS ET À LA MÉDIATION



Cette politique a nécessité l'adoption de textes législatifs et réglementaires tels que la loi du 29 juin 2006 relative à la motivation des actes administratifs et l'Ordonnance Souveraine du 29 août 2011 portant sur la relation entre l'administration et l'administré.

Depuis de nombreuses années, le Gouvernement Princier poursuit la mise en place d'une politique de modernisation de l'État pour l'amélioration du fonctionnement des administrations publiques et l'optimisation du service rendu aux usagers.

Une étape importante du processus de modernisation de l'État vient d'être franchie avec la parution d'une Ordonnance Souveraine instaurant un Haut Commissariat à la protection des droits, des libertés et à la médiation.

Ses missions vont au-delà et se substituent à celles dévolues jusqu'ici au Conseiller en charge des recours et de la médiation.

Ainsi, la mission du Haut Commissaire consiste dans le traitement des recours et des différends opposant les administrations et les services publics à des administrés ou usagers.

Elle s'étend aux services exécutifs dépendant de l'autorité directe du Ministre d'État, mais aussi à l'ensemble des services publics, c'est-à-dire ceux relevant de l'administration de la justice, du Conseil National, de la Commune ainsi que des établissements publics.

Le Haut Commissariat exercera une fonction de recommandation à l'intention des différentes autorités en totale indépendance et élaborera chaque

année un rapport destiné à être rendu public dans lequel il pourra formuler des propositions à caractère général.

La nomination du Haut Commissaire à la protection des droits, des libertés et à la médiation interviendra par Ordonnance Souveraine après avis du Ministre d'État, du Président du Conseil National, du Directeur des Services Judiciaires et du Maire, une fois le Conseil de la Couronne entendu.

Le Haut Commissaire sera nommé pour une durée de quatre années renouvelable une fois.

pass restaurant 2013 et 2014

Les Pass Restaurant 2013 sont utilisables jusqu'au 31 janvier 2014 au plus tard.

S'il vous reste des Pass 2013, vous pouvez les échanger contre des titres du millésime 2014 auprès de votre gestionnaire qui devra les faire parvenir à la DRHFFP au plus tard jusqu'au 7 février 2014.

Passé ce délai, ils ne feront l'objet d'aucun échange, ni remboursement.



Retrouvez les 126 établissements acceptant le Pass Restaurant sur www.monpassrestaurant.fr/MONACO

Le saviez-vous ?



Chaque nouvelle édition du JDA est accessible sur la page d'accueil du nouveau portail Internet du Gouvernement, depuis la rubrique « Journal de l'Administration ».

Pour ceux qui souhaitent lire ou relire le JDA depuis leur ordinateur, ce numéro et tous les précédents sont disponibles à cet emplacement.



Le JDA par email : jda@gouv.mc

Faites-nous part de vos idées, suggestions, remarques et questions...

Le JDA est votre journal, fait par vous et pour vous, toujours plus attractif et accessible.

focus

L'IMSEE PUBLIE LE RAPPORT DU PIB 2012



Le PIB monégasque pour 2012 s'élève à 4,48 milliards d'euros contre 4,37 milliards en 2011, soit une croissance de +0,9% en volume (correction faite de l'inflation).

En effet, malgré la crise mondiale sans précédent ressentie également par Monaco dès 2009, les mesures prises, sous l'impulsion de S.A.S. le Prince Souverain qui a confié à son Gouvernement une feuille de route indiquant les grands axes d'un retour à une croissance durable, ont permis de contenir le déficit dès 2011 et de parvenir à un budget excédentaire en 2012.

L'absence de dette publique ainsi que cette volonté affichée d'un retour rapide et durable à l'équilibre, voire à l'excédent budgétaire, ont constitué sans nul doute des arguments d'attractivité incontestables pour la Principauté.

L'observation de la structure du PIB en volume montre que l'emploi a été le moteur de la croissance. La progression de +1,9% du nombre d'emplois au 31 décembre 2012 se traduit par une augmentation de +3,4% en volume de la masse salariale globale. Elle représente plus de 50% de la richesse créée en Principauté.

Plus d'infos sur www.imsee.mc

SOLIDARITÉ



Ayons du cœur courons ensemble...

Bravo et merci... 6.012€ reversés grâce à vous !

no finish line
du 16 au 24 novembre 2013



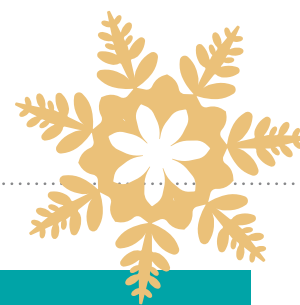
Paul Masseron, le Ministre d'État et Jean Castellini à la No Finish Line.



Tous mobilisés sur le circuit de la No Finish Line !

Avec 3.006 km parcourus par l'équipe de la Fonction Publique, nous reverserons plus de 6.012€ au profit de l'association Children & Future (3.006€ pour les km + 3.006€ reversés par la Direction de la Coopération Internationale).

Malgré des intempéries qui sont venues perturber l'événement, l'édition 2014 a permis de beaux exploits individuels et collectifs : 10.000 coureurs pour 265.000 km parcourus.



éducation nationale

REMISE DE CHÈQUES POUR LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT

20 novembre 2013, la Journée Internationale des Droits de l'Enfant, organisée par la Direction de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports, s'est achevée avec le spectacle présenté à l'Auditorium Rainier III par plus de 450 élèves très enthousiastes des établissements scolaires de Monaco.

S.A.S. la Princesse Stéphanie a honoré de Sa présence cette représentation qui s'est déroulée devant un large public composé des autorités monégasques, des Chefs d'établissements, des élèves et de leurs professeurs et des parents venus nombreux applaudir leurs enfants.

Ceux-ci ont pu admirer des chants, des danses, de l'expression corporelle articulés autour du thème de l'année «Les Solidarités».

Isabelle Bonnal, Directeur de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de Sports a remis deux chèques correspondant aux fonds récoltés à cette occasion à deux associations, qui ont reçu chacune 8.000 euros :

- «Fight Aids Monaco», présidée par S.A.S. la Princesse Stéphanie pour ses actions autour du VIH Sida et sa lutte contre toute forme de discrimination.
- «Digital Aid», présidée par Madame Oana Crucioi pour l'ensemble de ses projets développés en Europe de l'Est et en Afrique, autour de l'accès à la technologie des orphelinats les plus démunis d'Europe de l'Est et d'Afrique.



Autour de S.A.S. la Princesse Stéphanie, Paul Masseron et Isabelle Bonnal



simulation

LE DÉPARTEMENT ORGANISE UN EXERCICE PLAN ROUGE AU STADE LOUIS II

Le 14 octobre dernier, un exercice de simulation inter-services impliquant de nombreuses victimes et nécessitant le déclenchement du Plan Rouge, s'est déroulé au Stade Louis II, à Monaco. Le Corps des Sapeurs-Pompiers a assuré la direction et le déroulement de l'exercice.

Le scénario était le suivant : un mouvement de foule dans une tribune populaire à la fin d'une rencontre de football de la Ligue 1, classée à risque de niveau 3.

Tous les Services impliqués par la sécurité ont participé à cet exercice : la Croix-Rouge monégasque, le Service Médical d'Urgence et de Réanimation, les Carabiniers de S.A.S. le Prince Souverain, la Sûreté Publique, les Sapeurs-Pompiers de Monaco et l'AS Monaco FC. Quelque 90 élèves



de l'Institut de Formation des Soins Infirmiers ont prêté leur concours pour simuler les spectateurs victimes de la bousculade.

Le but de l'exercice était de tester le dispositif prévisionnel de sécurité mis en place à l'occasion des matches à risque, de mettre en œuvre et tester le plan de secours national pour faire face à de nombreuses victimes (Plan Rouge) et de s'entraîner sur des problématiques de gestion de crise en inter-services.

Le Ministre d'État, assistait à cet exercice, accompagné de Paul Masseron, de Stéphane Valéri, du Colonel Luc Fringant, Commandant Supérieur de la Force Publique et du Lieutenant-Colonel Tony Varo, Chef du Corps des Sapeurs-Pompiers, en charge de la supervision de l'exercice.

AGENDA

GRAND CONCERT CARITATIF DE L'ORCHESTRE DES CARABINIERS DU PRINCE

Le 7 février 2014, l'Orchestre des Carabiniers du Prince donnera une représentation unique en Principauté, en avant-première d'une tournée en France aux mois d'avril et juin prochains.

Intitulé «VIVA ESPANA», ce concert exceptionnel dévoilera en première partie un large panel de musiques tra-

ditionnelles, arrangées pour un chanteur espagnol et un grand orchestre par le Major Christian Escaffre.

Le chanteur invité, Anthony Mollins, grand spécialiste de Copla (musique populaire espagnole) interprétera les airs célèbres du répertoire porté par les cuivres rutilants et sera rejoint en seconde partie par une danseuse de

Flamenco au son de la guitare acoustique.

Concert caritatif à l'espace Léo Ferré, au profit de FIGHT AIDS MONACO et l'Association CÉLINE, contre la Leucémie.

Réservation par téléphone: 93.10.12.10



inauguration

NOUVEAUX LOCAUX POUR LE CENTRE SCIENTIFIQUE DE MONACO

Placé sous la tutelle du Département de l'Intérieur, le Centre Scientifique de Monaco (CSM) a intégré ses nouveaux locaux sur le Quai Antoine 1^{er}, le 1^{er} octobre dernier. Inauguré par S.A.S. le Prince Souverain en présence du Ministre d'Etat et de Paul Masseron, le CSM dispose de 2.500 m² répartis entre le 2^e et le 5^e étage où travaillent 50 personnes, dont 20 chercheurs.



distinction et nomination

FORCE PUBLIQUE

À l'occasion de la Fête nationale 2013, le Lieutenant-Colonel Tony Varo, Chef de Corps des Sapeurs-Pompiers de Monaco, a été distingué au grade de Chevalier de l'Ordre de Saint-Charles.

Ce 19 Novembre, le Commandant Philippe Rebaudengo, Chef de Corps de la Compagnie des Carabiniers du Prince, a été promu au grade de Lieutenant-Colonel. Il a reçu ses galons des mains de S.A.S. le Prince Souverain.



Le Lieutenant-Colonel Varo distingué au grade de Chevalier de l'Ordre de Saint-Charles



S.A.S. le Prince Souverain remet ses nouveaux galons au Lieutenant-Colonel Rebaudengo

ERRATUM

En page 5 du JDA n°51, il est indiqué, concernant le Centre de Loisirs Prince Albert II, qu'il est «possible de réserver en ligne des activités». La Direction de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports souhaite préciser qu'il est «possible de réserver des journées au Centre, où sont proposées de nombreuses activités».

AGENDA CULTUREL

AU MOIS DE DÉCEMBRE 2013, LA DIRECTION DES AFFAIRES A ORGANISÉ

- 30 novembre et 1^{er} décembre Auditorium Rainier III
Le Forum des Associations Culturelles, avec ateliers et spectacles où 40 associations monégasques ont pu présenter leurs activités.
- 3 décembre Chapelle de la Visitation • 20h30
Concerts de musique baroque par l'ensemble musical «Le Parlement de Musique»
- 5 décembre Chapelle de la Visitation • 20h30
Concerts de musique baroque par l'ensemble musical «La Symphonie du Marais»

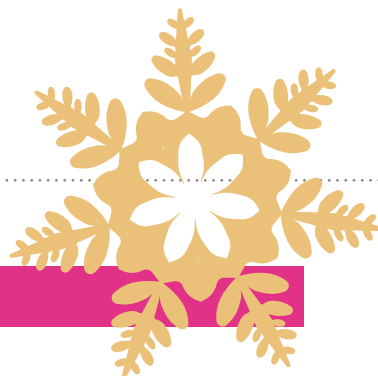
LES CONFÉRENCES 2014 DE LA FONDATION PRINCE PIERRE

Théâtre des Variétés • 18h30

FONDATION PRINCE PIERRE DE MONACO

- Lundi 6 janvier
Tareq Oubrou, «Des clés de lecture pour comprendre l'Islam»
- Mercredi 5 février
Xavier Darcos, «L'Antiquité et son lien à nos valeurs modernes»
- Lundi 17 mars
Christophe André, «La psychologie positive ou l'art d'être heureux»
- Lundi 24 mars
Olivier Bellamy, «Le piano, de Mozart à Dutilleux»
- Vendredi 28 mars Rencontre avec Karl Lagerfeld





trois questions à...

JEAN CASTELLINI, CONSEILLER DE GOUVERNEMENT POUR LES FINANCES ET L'ÉCONOMIE, SUR LA TRANSPARENCE FISCALE



Pourquoi Monaco a décidé de signer la convention de l'OCDE sur la coopération fiscale ?

Monaco a pris l'engagement de signer la Convention multilatérale au travers d'une lettre d'intention remise par le Conseiller de Gouvernement pour les Relations Extérieures en date du 5 novembre dernier.

Cette décision a été prise car Monaco a souhaité faire partie du mouvement général de signature de cet accord après avoir vérifié au travers de ses services juridiques que cette signature pouvait être faite sans rencontrer d'obstacles particuliers à sa mise en œuvre.

Il est en effet d'usage que Monaco ne s'engage pas dans la signature de ce type d'accord sans avoir au préalable vérifié qu'elle pourrait être mise en œuvre.

Depuis sa première évaluation en 2010, Monaco n'a cessé de progresser dans le cadre du contrôle continu opéré par le Forum Mondial de l'OCDE et la signature de la convention multilatérale étant désormais intégrée dans les standards de l'OCDE, Monaco souhaite se maintenir au même niveau d'appréciation

et surtout ne pas voir sa notation rétrogradée.

Concrètement, quelles sont les conséquences pour les pays qui s'engagent dans ce mouvement ?

Les conséquences pour les pays sont un engagement à échanger sur demande comme au travers des conventions bilatérales, mais avec tous les signataires ayant ratifié la convention multilatérale.

Tous les autres aspects de la convention peuvent faire l'objet de réserves dans l'attente d'être en mesure de les mettre en pratique voire même nécessitent une convention bilatérale visant à fixer les modalités entre les deux pays pour procéder à l'échange automatique.

Même si les demandes de résidences à Monaco sont à la hausse (+300 en 2013), ne craignez-vous pas une chute de ces demandes à moyen terme ? Pourquoi ?

Les demandes de résidences et les hausses constatées en ce domaine sont une conséquence de l'attractivité de la Principauté pour toutes les raisons que l'on connaît et notamment la sécurité, la qualité de l'enseignement et de l'offre de soins, la qualité des infrastructures, le cadre de vie unique, une offre culturelle exceptionnelle tout au long de l'année ...

Nous sommes par ailleurs convaincus que la sortie de la liste grise de l'OCDE en 2009 et la bonne note obtenue lors de la récente réunion de Djakarta sont des éléments favorables à l'attractivité de Monaco.

MONACOPHIL

DU 5 AU 7 DÉCEMBRE 2013

Organisé par l'Office des Émissions de Timbres-Poste (OETP) et le Club de Monte-Carlo et le Musée des Timbres et des Monnaies, cet événement philatélique international s'est déroulé sur les terrasses de Fontvieille.



- Sa Majesté La Reine Elizabeth II
- 10 musées postaux nationaux
- les membres du Club de Monte-Carlo

Le 5 décembre 2013, l'OETP a mis en vente le bloc Monacophil 2013 réalisé en taille-douce et dorure à chaud, reprenant les effigies de S.A.S. le Prince Albert II émises depuis 2006 et le timbre de l'émission commune entre la Principauté de Monaco et la Fédération de Russie sur le thème des automobiles mythiques.

MonacoPhil 2013



Exposition Philatélique Internationale du 5 au 7 décembre

En exclusivité, ont été proposés deux encarts en tirages limités ! Le premier avec le bloc Monaco-Phil 2013 et trois essais couleurs numérotés. Le deuxième, présentant le timbre et la pièce de 2 € émis à l'occasion du 20^e anniversaire de l'admission de la Principauté à l'ONU.

EUROS MONÉGASQUES : LES PIÈCES 2013 EN CIRCULATION !

À la suite de négociations menées par le Département des Finances et de l'Économie (Direction du Budget et du Trésor), Monaco a conclu avec l'Union européenne, le 29 novembre 2011, une nouvelle convention monétaire, qui attribue à la Principauté un quota annuel d'émission d'euros monégasques plus élevé que celui accordé précédemment.

Pour l'année 2013 ce quota, qui comprend une part fixe et une part variable, s'élève à plus de 2,5 millions d'euros.

Une petite partie de ce quota a été utilisée pour frapper des pièces de collection, ou des pièces de qualité supérieure vendues en coffrets. La majeure partie du quota a été utilisée pour frapper plus d'un million de pièces de 2 euros, qui sont actuellement mises en circulation de

manière progressive à Monaco par la Trésorerie Générale des Finances, notamment au travers des parkings publics et des établissements bancaires.



La frappe 2013 a la particularité d'être constituée uniquement d'une pièce commémorative, célébrant les 20 ans de l'adhésion de la Principauté à l'Organisation des Nations Unies.

LA PRINCIPAUTÉ A ACCUEILLI LES MONACO ITER* INTERNATIONAL FUSION ENERGY DAYS



Du 2 au 4 décembre dernier, la Principauté a accueilli la deuxième édition des Monaco ITER International Fusion Energy Days, ouverte par S.A.S. le Prince Souverain.

Cette cérémonie d'ouverture s'est tenue en présence du Ministre d'État, de Jean Castellini, de Marie Pierre-Gramaglia et de José Badia.

En 2008, Monaco et ITER Organization ont signé un accord de partenariat prévoyant un engagement financier de 5,5 millions d'euros sur 10 ans. Cette somme permet :

- d'organiser régulièrement une conférence internationale à Monaco sur les thèmes relatifs à ITER ;
- de financer des bourses post-doctorales offrant à de jeunes scientifiques issus des sept membres du programme ITER (Union Européenne, Chine, Japon, Inde, Corée, Russie et États-Unis) ou de Monaco, la possibilité de poursuivre une formation de deux ans dans les domaines de recherche en lien avec le programme ITER.

* ITER est un programme de recherche international dont l'objectif consiste à démontrer la faisabilité scientifique et technologique de la production d'énergie de fusion. La fusion est le processus qui alimente le soleil et les étoiles. Lorsque deux noyaux atomiques légers fusionnent, ils donnent naissance à un noyau plus lourd, et libèrent une importante quantité d'énergie. La recherche sur la fusion entend ouvrir la voie à une nouvelle filière de production d'énergie, sûre, fiable, économiquement viable et d'un impact limité sur l'environnement.

Ces journées ont été l'occasion de présenter l'état d'avancement des travaux de construction des bâtiments de l'installation ITER à Saint-Paul-Hez-Durance (Bouches-du-Rhône), ainsi que de la fabrication des éléments de la machine par les industries des pays Membres d'ITER.

L'événement a également permis d'aborder le contexte socio-économique de l'énergie de fusion et de dessiner les perspectives de son développement.



l'actu en images

22 novembre 2013

LE COMITÉ MIXTE EURO S'EST RÉUNI EN PRINCIPAUTÉ



L'accord monétaire du 29 novembre 2011, qui remplace la convention de 2001 et permet à la Principauté de faire partie de la zone euro, prévoit une réunion annuelle de toutes les parties à l'accord au sein du Comité mixte euro. Cette année, la réunion s'est tenue à Monaco vendredi 22 novembre.

Le secrétariat du Comité est assuré par la Banque de France pour la partie française, et par la Direction du Budget et du Trésor pour la partie monégasque.

Ce Comité est composé de représentants de la Principauté (Département des Finances et de l'Économie, Direction du Budget et du Trésor, SICCFIN, Direction des Affaires Juridiques et Direction des Affaires Internationales), de la France, (Ministère de l'Économie et des Finances - Direction Générale du Trésor, Banque de France, Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution), de la Commission Européenne et de la Banque Centrale Européenne.

Les réunions de ce Comité, qui se tiennent alternativement à Paris et à Monaco, sont l'occasion de faire le point à la fois sur la situation de la Principauté au regard des obligations posées par l'accord, et sur l'évolution de la législation européenne dans les domaines couverts par la convention. Elles permettent d'envisager les éventuelles adaptations qu'il convient en conséquence d'apporter au droit monégasque.

Cette année, les discussions ont plus particulièrement porté sur les profondes modifications en cours de la supervision des établissements de crédit, ainsi que sur les nouvelles réglementations visant à assurer la stabilité du système bancaire.





focus

LA MÉDIATION FAMILIALE : LES INFOS ESSENTIELLES

La médiation familiale aborde tous les enjeux de la désunion, notamment relationnels, économiques et patrimoniaux. Le rôle du médiateur Familial consiste à accompagner les personnes pour qu'elles trouvent par elles-mêmes les bases d'un accord durable et mutuellement acceptable tenant compte des

besoins de chacun et particulièrement de ceux des enfants, dans un esprit de coparentalité.

La médiation familiale permet une gestion des conflits avec l'aide d'un tiers, pour retisser les liens familiaux et rechercher un consensus.

En Principauté, la médiation familiale relève du Département des Affaires Sociales et de la Santé. Christine Lorenzini, médiateur familial, en assure les missions.



Qu'est-ce que c'est ?	Par qui ? Pour qui ?	Les questions que vous vous posez
<p>En situation de séparation ou de divorce, c'est une possibilité offerte aux couples (mariés ou non, avec ou sans enfant) de prendre, eux-mêmes, les décisions concernant leur présent et leur avenir.</p> <p>Une démarche librement consentie qui porte essentiellement sur les responsabilités parentales, la répartition des charges financières, le partage des biens.</p> <p>Un espace de communication où chacun prend le temps de s'expliquer, d'identifier au mieux la source du conflit.</p> <p>Une reprise de dialogue dans un esprit de responsabilité partagée et de respect mutuel, pour élaborer des solutions originales, négociées et équitables qui tiennent compte des besoins et des intérêts de chacun.</p>	<p>Le médiateur familial, tiers qualifié indépendant et impartial, rend possible l'expression et la formulation des désaccords.</p> <p>Il ne prend pas parti ni pour l'un, ni pour l'autre et ne juge pas.</p> <p>La médiation familiale peut s'appliquer à différents conflits familiaux : séparation, divorce (couples nationaux ou binationaux), difficultés relationnelles (parents / adolescents, frère / sœur, grands-parents, beaux-parents), au sein des familles quand survient la dépendance (handicap ou vieillissement).</p>	<p>« Comment va s'organiser l'accueil de nos enfants après notre séparation ? »</p> <p>« Je ne vois plus mes enfants... on n'arrive plus à se parler... »</p> <p>« Mon fils veut aller vivre chez son père »</p> <p>« Elle monte les enfants contre moi »</p> <p>« Ma mère âgée et malade ne peut plus vivre seule, mais mes frères et moi ne sommes pas d'accord pour ce qu'il faut faire »</p> <p>« Depuis le divorce, je n'ai plus ma place de parent... »</p> <p>« Notre fille ne veut plus que nous voyions notre petit-fils. Comment lui reparler ? »</p>

Médiation familiale - Le Saint-Sébastien « entrée B » - 6, bd de Belgique - Tél. : 98.98.21.12 - Mail : mediationfamiliale@gouv.mc



La consultation des remboursements médicaux en ligne : comment ça marche ?

Depuis le début du mois de décembre, le Service des Prestations Sociales de l'Etat (SPME) permet à chaque assuré de consulter ses remboursements de prestations médicales en ligne.

Pour cela, rien de plus simple : il suffit de créer un compte personnel en vous rendant sur le lien <http://teleservice.gouv.mc/remboursements-spme/>

Lors de la première connexion à ce téléservice, il vous sera demandé de renseigner votre matricule (5 caractères), ainsi que le code d'accès, qui vous a été dernièrement adressé par courrier.

Une fois cet enregistrement effectué, chaque fois que vous voudrez accéder à vos remboursements en ligne, il vous suffira de vous connecter à votre compte personnel.

Il s'agit d'un dispositif simple, efficace et pratique qui améliore encore le service rendu aux assurés relevant du SPME.

solidarité

DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DES RÉVOIRES SENSIBILISÉS AU HANDICAP

Une journée de sensibilisation des scolaires au handicap était organisée le 22 novembre dernier à l'école des Révoires.

Dès 8h30, 75 élèves de 7^e (CM2) ont participé à différents ateliers destinés à les placer en conditions réelles : dessin à l'aveugle, parcours en fauteuil roulant ou les yeux bandés, atelier langue des signes, tennis et basket-ball handisport...

Dans l'après-midi, ils ont dû faire face à plusieurs missions visant à les confronter, au plus près, à la vie quotidienne d'une personne à mobilité réduite. Au programme : parcours d'accessibilité, trajet en bus ou encore achats au supermarché.

Le thème de ce 22 novembre était l'accessibilité pour les personnes handicapées et à mobilité réduite. La journée, organisée par le Département des Affaires Sociales et de la Santé (D.A.S.S.), en collaboration avec le Département de l'Intérieur, a fait l'objet d'une restitution des résultats, qui s'est déroulée en présence

des Conseillers de Gouvernement, Stéphane Valeri et Paul Masseron.

À noter que cet événement s'inscrit dans le cadre de la journée Internationale des personnes handicapées, qui a lieu le 3 décembre de chaque année et à laquelle la Principauté s'associe depuis l'an passé, à l'initiative du D.A.S.S..

Elle fait suite à la 1^{ère} Rencontre monégasque du Handicap « Insertion professionnelle : Travaillons ensemble » qui s'est tenue le 3 décembre 2012.



L'actu en images

4-5 novembre 2013



L'ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE FRANÇAISE À MONACO

Les 4 et 5 novembre dernier, la Principauté de Monaco a accueilli l'Académie nationale de médecine française pour un congrès, signe et reconnaissance de la qualité de la médecine monégasque.

Le Pr. Nadir Saoudi, Membre correspondant de l'Académie nationale de médecine, a accueilli à l'Amphithéâtre Lou-Clapas les participants, les médias et le public, en présence de S.A.S. le Prince Souverain Albert II, du Conseiller de Gouvernement pour les Affaires Sociales et la Santé, Stéphane Valeri, du Pr. François-Bernard Michel, Président de l'Académie nationale de médecine et Membre de l'Institut de France et du Pr. André Vacheron, Ancien Président de l'Académie nationale de médecine et Membre de l'Institut de France.

Après un discours du Pr. Saoudi, le Pr. François-Bernard Michel a remercié la Principauté pour son accueil chaleureux et a souligné l'excellence de la médecine pratiquée par le CHPG, devenu référence internationale en la matière. En l'honneur de l'événement, des conférences gratuites et ouvertes au public ont été données dans l'Amphithéâtre sur le thème « Mer, Environnement, Santé ».

18 novembre 2013



FÊTE NATIONALE : 50 ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DES RÉVOIRES CHANTENT AU CENTRE RAINIER III

À l'ouverture du Centre de Gériologie Clinique Rainier III en février 2013, un projet intergénérationnel a été élaboré avec les écoles de la Principauté, et tout particulièrement avec l'école voisine des Révoires. Ce projet a été imaginé avec la Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports.

Lundi 18 novembre, en l'honneur de la Fête Nationale, 50 enfants de CM1 de l'École des Révoires ont chanté, au Centre Rainier III, l'hymne national monégasque lors d'un goûter organisé pour les patients.

Les élèves ont ensuite entonné deux chansons écrites par leur soin à l'occasion de la journée internationale des Droits de l'Enfant, célébrée le 20 novembre de chaque année. Huit danseurs d'une association franco-monégasque ont ensuite entamé une démonstration mettant au programme : paso doble, chacha, rumba, salsa et autres danses de salon exécutées devant un auditoire conquis.



environnement

LA PRINCIPAUTÉ PREND PART À LA CONFÉRENCE SUR LE CLIMAT À VARSOVIE



Du 11 au 22 novembre 2013, Varsovie, Capitale de la Pologne, a accueilli la 19^e Conférence des parties à la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC).

En 1992, année du Sommet de la Terre à Rio, plusieurs pays ont joint cette Convention-cadre des Nations Unies en vue de considérer ce qui pouvait être fait pour réduire le réchauffement global et faire face à toute hausse inévitable des températures. En 1995, des négociations débutaient pour renforcer la réponse aux changements climatiques et deux ans plus tard, le Protocole de Kyoto était adopté.

La délégation monégasque était conduite par Marie-Pierre Gramaglia, Conseiller de Gouvernement pour l'Équipement, l'Environnement et l'Urbanisme et pour la première semaine, par S.E. M. Claude Giordan, Ambassadeur de Monaco en Allemagne, en Pologne et en Russie. Cette délégation a été complétée par

Benjamin Labarrere, Deuxième Secrétaire de l'Ambassade de Monaco à Berlin, Cyril Gomez, Directeur de l'Environnement, Chloé Petruccelli, Secrétaire des Relations Extérieures à la



Direction des Affaires Internationales, et Jean-Baptiste Blanchy, Chef de section de la division Energie-Climat de la Direction de l'Environnement.

L'enjeu majeur de cette Conférence annuelle a été la définition de l'architecture d'un nouvel accord mondial dont la conclusion doit intervenir en 2015, lors de la conférence qui se tiendra à Paris.

Le 21 novembre, Marie-Pierre Gramaglia est intervenue à la tribune de la Conférence sur le climat de l'ONU à Varsovie.

Dans son intervention (limitée à 3 minutes comme pour l'ensemble des chefs de délégation) le Conseiller a confirmé les objectifs de la Principauté dans la réduction de ses émissions directes de gaz à effet de serre réaffirmant l'engagement de moins 80% en 2050, pour arriver à terme à la neutralité carbone. Elle a souligné : « pour autant la Principauté considère que les États doivent continuer à se mobiliser pour atteindre l'objectif de Cancun de maintenir l'élévation de température en dessous de 2°C. »



À l'occasion de cette Conférence, Marie-Pierre Gramaglia, a rencontré S.E. Mme Marlies Amann-Marxer, Ministre de l'Environnement de la Principauté du Liechtenstein. Leurs échanges ont notamment porté sur la politique des deux pays en matière de réductions d'émissions de gaz à effet de serre.

En marge de la conférence s'est également tenue une réunion des ministres de l'environnement des cinq États du Groupe de l'Intégrité Environnementale : Corée du Sud, Suisse, Liechtenstein, Monaco, Mexique.

le saviez-vous ?

DPUM : LA PALETTE DE COULEURS EN LIGNE SUR LE PORTAIL WEB DU GOUVERNEMENT

Depuis quelques semaines, la Direction de la Prospective, de l'Urbanisme et de la Mobilité (DPUM) met à disposition, de toute personne désireuse d'effectuer des travaux de ravalement ou de construction, la palette de couleurs applicable en Principauté.

La palette générale des façades propose 36 couleurs en adéquation avec l'évolution urbaine et architecturale du territoire. Pour l'architecture contemporaine et le patrimoine futur, 24 teintes ont été retenues.

Cette palette de couleurs est déclinée au sein d'un nuancier comprenant plus de 150 coloris, allant des teintes saturées aux demi-teintes. Il s'agit d'un outil d'aide à la décision pour les propriétaires d'immeubles, les architectes et tous ceux qui interviennent dans la coloration d'un bâtiment.

Aujourd'hui, la plaquette sur les conseils d'application de la palette de couleurs est téléchargeable sur le site du gouvernement :

<http://servicepublicentreprises.gouv.mc/Local-et-travaux/Travaux/Autorisations/Obtenir-la-palette-des-couleurs-de-la-Principaute-de-Monaco>

Le nuancier complet peut également être commandé par email : prospective@gouv.mc



aménagement urbain

LE GOUVERNEMENT A LANCÉ LES TRAVAUX DE RÉNOVATION DE LA RUE PRINCESSE CAROLINE

Dans le cadre de la valorisation des quartiers commerçants de la Principauté, le Gouvernement vient d'engager un effort financier conséquent pour la rénovation de la rue Princesse Caroline, en consacrant près de 2 millions d'Euros pour le réaménagement des 4.000 m² d'espaces publics.

Un processus qui a débuté en janvier 2013, avec la visite du Ministre d'État et de Marie-Pierre Gramaglia de cette artère située au cœur du quartier de la Condamine.

Un groupe de travail, constitué notamment des Services de l'État et des

représentants des commerçants, de la Mairie, du Conseil National, a été chargé de l'élaboration de ce projet.

Le 5 novembre dernier, le Gouvernement Princier a présenté aux commerçants de cette voie piétonne le plan d'action de réaménagement, qui prévoit notamment :

- La création d'un chemin central plus large, en déplaçant les candélabres vers l'extérieur, dans l'alignement des arbres ;
- La conservation du patrimoine végétal actuel (bigaradiers) ;



- L'aménagement de paliers complétés de marches le long des façades des bâtiments, permettant d'atténuer la pente de la rue, surtout en partie haute, de faciliter l'aménagement des terrasses et de créer des aires de repos ;

- Le regroupement des deux petites aires de jeux pour enfants en un seul espace de plus grande taille au bas de la rue, au niveau du square.

Pour le remontage des terrasses, les commerçants devront s'appuyer sur une charte où sont proposés six éléments constitutifs d'une terrasse. Pour chacun d'entre eux plusieurs variantes seront possibles.

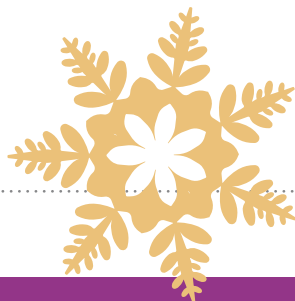
Ces travaux seront réalisés selon un phasage coordonné avec les commerçants. Ils ont débuté par la partie basse le 20 novembre 2013, pour s'achever fin juin 2014, sachant que 80 % des travaux seront achevés pour la période des Grands Prix « historique » et « F1 » 2014.

Depuis plusieurs années, l'État s'est déjà engagé dans la rénovation de plusieurs artères du quartier de la Condamine comme la rue de la Turbie, la rue de Millo, la rue Baron Sainte Suzanne... Des travaux qui ont également porté sur le réaménagement du Marché de la Condamine et de la place d'Armes.

Rue Princesse Caroline et site balnéaire du Larvotto : des rénovations concertées

Dans une démarche similaire, l'année 2014 verra à l'Est de la Principauté le lancement de la rénovation du secteur du Larvotto afin de mettre en valeur ce lieu central des activités balnéaires. Il s'agira de revoir les revêtements, le mobilier urbain, les espaces verts, de rénover les sanitaires, les accès, l'esplanade... Afin d'engager ces travaux, à l'instar du processus mis en oeuvre pour la rue Princesse Caroline, le Gouvernement va constituer un large groupe de travail qui verra notamment l'implication d'expertises extérieures, comme celles d'un architecte paysagiste et d'un bureau d'études. L'objectif est de renforcer l'esthétique de ce secteur, le labelliser d'une signature particulière et unique. Un budget d'un million d'euros sera consacré aux études et à une première tranche de travaux.





international

JOSÉ BADIA EN DÉPLACEMENT À PARIS POUR REPRÉSENTER LA PRINCIPAUTÉ

Au début du mois de novembre 2013, José Badia, Conseiller de Gouvernement pour les Relations Extérieures, a effectué un déplacement à Paris au cours duquel il a assisté à de nombreuses conférences et manifestations... une nouvelle opportunité de faire entendre la voix de la Principauté sur la scène internationale.

Festival Le Temps Presse

Le 4 novembre, José Badia, a remis le prix des Femmes du Festival de courts métrages Le Temps Presse à un jeune talent pour son court-métrage « What to Bring to America ». Le jury de ce prix, exclusivement féminin, était présidé par S.A.S. la Princesse Stéphanie, Présidente de Fight Aids Monaco et Ambassadrice de l'ONU-SIDA.



José Badia remet le prix des Femmes du Festival Le Temps Presse

Le prix des enfants remis par des élèves monégasques et français, a été attribué à deux jeunes réalisateurs, Julien Coquet et Gael Chevailler, pour leur film « Abou l'orphelin et l'arbre magique » qui évoque la maltraitance des orphelins en Afrique. Près de 300 enfants âgés de 8 à 11 ans du Burundi, du Maroc, de Monaco et de France, ont participé au jury, en partenariat avec la Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports et la Direction de la Coopération Internationale de Monaco.

Cette cérémonie s'est déroulée à la Mairie de Paris en présence de Pierre Schapira, adjoint au Maire de Paris, de Costa Gavras, réalisateur et scénariste, de l'Ambassadeur de Monaco en France, Sophie Thévenoux, et du Représentant Permanent de Monaco auprès de l'UNESCO, Yvette Lambin-Berti

29^e Conférence ministérielle de la Francophonie

la Principauté, représenté par José Badia, a participé à la 29^e Conférence Ministérielle de la Francophonie (CMF) à Paris, les 7 et 8 novembre 2013.

Cette réunion rassemble annuellement les Ministres des affaires étrangères ou en charge de la Francophonie des États et gouvernements membres et observateurs de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF).

Les discussions ont porté principalement sur la situation politique et démocratique dans l'espace francophone, l'examen des solutions à apporter aux pays en crise et le rôle prépondérant joué par l'OIF dans le maintien de la paix et la restauration de la démocratie.



Le Conseiller de Gouvernement lors de son discours à la 29^e Conférence ministérielle de la Francophonie

À cette occasion, José Badia a prononcé un discours dans lequel il a salué le rôle et l'importance des missions de l'OIF et a rappelé les actions menées par la Principauté dans le cadre de cette Organisation.



Le Conseiller prend la parole lors de la CG de l'UNESCO

37^e session de la Conférence Générale de l'UNESCO

Le 8 novembre, José Badia a participé à la séance plénière de la 37^e session de la Conférence Générale de l'UNESCO, qui s'est tenue à Paris du 5 au 30 novembre 2013.

Lors du débat de politique générale, le Conseiller a salué l'engagement de la Directrice Générale de l'UNESCO, Irina Bokova, et les priorités qu'elle a défendues tout au long de son premier mandat, notamment en matière de réforme de l'Organisation, malgré un contexte budgétaire difficile.

José Badia a également saisi cette occasion pour rappeler les actions menées par Monaco au sein de l'UNESCO, telles que l'éducation des enfants vulnérables en Afrique, la lutte contre le trafic illicite de biens culturels en Mongolie ou encore la mise en place d'un système d'alerte aux tsunamis dans les Caraïbes. Il a également réitéré le soutien du Gouvernement Princier aux missions principales de l'Organisation (éducation, préservation du patrimoine, développement, sciences et communication ...).

À ce titre, il a indiqué que « dans le cadre de ses missions, l'UNESCO doit conserver son rôle d'innovation tout en acquérant davantage de visibilité et de pertinence, toujours proche du terrain, en résonance aux mutations que chacun constate. [...] La Principauté entend rappeler que l'UNESCO a un rôle primordial à jouer parmi les institutions onusiennes ».

La Conférence Générale de l'UNESCO a pour principal objectif de déterminer l'orientation et la ligne de conduite de l'Organisation pour les quatre années à venir. Elle a également pour mission de procéder à l'élection des membres des organes et des Comités de l'UNESCO.



José Badia et Yvette Lambin-Berti, Représentant Permanent de Monaco auprès de l'UNESCO, à la 37^e session de la Conférence Générale de l'UNESCO

diplomatie

Par Ordonnance Souveraine en date du 12 novembre 2013, S.E. Mme Maguy Maccario-Doylé est nommée Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire auprès de M. le Président des États-Unis, à compter du 22 novembre 2013.



S.E. Mme Maccario-Doylé exerce depuis de nombreuses années aux États-Unis où elle avait été nommée Consul Général de Monaco à New York en 1997 avant d'être nommée Ministre Conseiller, Consul Général de Monaco à New York.

diplomatie

LE DÉPARTEMENT DES RELATIONS EXTÉRIURES RÉUNIT LES DIPLOMATES DE MONACO À L'ÉTRANGER

Le 20 novembre dernier, à l'occasion de la venue pour la Fête nationale des diplomates représentant Monaco à l'étranger, le Département des Relations Extérieures a organisé une réunion de travail rassemblant Ambassadeurs, Consuls et Vice-Consuls. Cette réunion a été l'occasion d'échanges et de dialogue nourris entre chaque participant.



À cette occasion, José Badia a ouvert la conférence lors d'un discours de bienvenue avant de laisser la parole aux Directeurs du Département.

Ainsi Marie-Catherine Caruso-Ravera, Directeur des Relations Diplomatiques et Consulaires, Bénédicte



Schutz, Directeur de la Coopération Internationale, et Elisabeth Lanteri-Minet, Directeur des Affaires Internationales, ont présenté un point sur les activités respectives de leur Direction.

Par la suite, José Badia a exposé un point d'étape relatif aux discussions en cours entre la Principauté et l'Union européenne.

Corinne Laforest de Minoty, Chef de l'Inspection Générale de l'Administration, est intervenue pour présenter l'étude menée sur les archives consulaires et le guide d'archivage.

Stéphane Valeri, Conseiller de Gouvernement pour les Affaires Sociales et la Santé a développé les atouts médicaux de la Principauté sous le titre « Monaco : destination médicale d'exception ».

Robert Calcagno, Directeur du Musée Océanographique a présenté les nouveautés et les projets 2014 du Musée.

Enfin, la matinée s'est achevée par un déjeuner buffet où le Ministre d'État s'est adressé aux Diplomates, en présence de José Badia, Paul Masseron et Stéphane Valeri.

nomination



Mathias Raymond, Élève fonctionnaire, est nommé en qualité de Troisième Secrétaire auprès de l'Ambassade de Monaco en Allemagne, à compter du 8 octobre 2013.

Mathias Raymond est issu de la promotion Vivier « 2012-2013 ».

En qualité d'élève Fonctionnaire Stagiaire, il a ainsi suivi trois mois de formation théorique organisée par la DRH-FFP, avant d'effectuer son premier stage à la Direction de l'Expansion Économique puis rejoindre le Centre de Presse pour un stage à la « Cellule JDA ».

Nous lui présentons tous nos vœux de succès dans ses nouvelles fonctions.

l'actu en images

LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO, INVITÉE D'HONNEUR DU « WINTER BALL 2013 » À MOSCOU

23 novembre 2013



Événement caritatif incontournable à Moscou, le « Winter Ball » accueille cette année la Principauté de Monaco comme invitée d'honneur. Ce bal permet de récolter des fonds au profit d'organisations venant en aide aux enfants malades.

Représentant Monaco, José Badia a participé à cette soirée au cours de laquelle il a prononcé un discours de bienvenue aux quelque 300 invités de prestige présents pour ce bal.

Des artistes ayant participé au Festival du Cirque de Monte-Carlo ont animé le dîner avant la vente aux enchères proposant des lots offerts par des entreprises monégasques.

Une montre de S.A.S. le Prince Souverain a également été mise aux enchères.

Les profits de cette vente aux enchères seront reversés au centre de réhabilitation du Dr Romanov et de la Fondation « Enfants de Bela ».

fête nationale 2013



NOVEMBRE 2013

Le carnet de la fonction publique

NOUVEAUX ENTRANTS

- **Bonacci Stéphane**
Opérateur au Service des Titres de Circulation
- **Eastwood Eva**
Infirmière à l'Inspection médicale des Scolaires
- **Lallement Marion**
Secrétaire-Hôtesse à la Direction de l'Habitat
- **Poirier Christine**
Secrétaire-Sténodactylographe à la Direction des Affaires Culturelles
- **Preau Alain**
Inspecteur au Service de Contrôle des Jeux
- **Verrando Regitze**
Sténodactylographe à la Direction du Tourisme et des Congrès

MOUVEMENTS DE PERSONNEL & PROMOTIONS

- **Albertini Marie-Noëlle**
Conseiller en charge des Recours et de la Médiation est nommée Conseiller Diplomatique au Secrétariat du Département des Relations Extérieures
- **Behague Michael**
Carabinier 2^e Classe est nommé Carabinier 1^{ère} Classe à la Compagnie des Carabiniers du Prince
- **Bellingeri Patrick**
Sous-Brigadier à la Direction de la Sécurité Publique est nommé Brigadier au sein de cette même Direction

- **Bicchi Stéphane**
Jardinier 4 branches à la Direction de l'Aménagement Urbain est nommé Chef d'Équipe au sein de cette même Direction
- **Calamusa Vito**
Jardinier 4 branches à la Direction de l'Aménagement Urbain est nommé Chef d'Équipe au sein de cette même Direction
- **Cardot Lionel**
Surveillant Rondier au Stade Louis II est nommé Ouvrier Polyvalent au sein de cette même entité
- **Carlier Joël**
Contremaître à la Direction de l'Aménagement Urbain est nommé Contremaître Principal au sein de cette même Direction
- **Carlin Christophe**
Jardinier Spécialisé au sein de la Direction de l'Aménagement Urbain est nommé Jardinier 4 branches au sein de cette même Direction
- **Dugue Olivier**
Carabinier 2^e Classe est nommé Carabinier 1^{ère} Classe à la Compagnie des Carabiniers du Prince
- **Gordon Fabrice**
Jardinier Spécialisé au sein de la Direction de l'Aménagement Urbain est nommé Jardinier 4 branches au sein de cette même Direction
- **Haeckler Christian**
Jardinier 4 branches à la Direction de l'Aménagement Urbain est nommé Chef d'Équipe au sein de cette même Direction

- **Houot Philippe**
Jardinier à la Direction de l'Aménagement Urbain est nommé Jardinier Spécialisé au sein de cette même Direction
- **Le Juste Sophie**
Commis-Archiviste au Secrétariat du Département des Affaires Sociales et de la Santé est nommée Secrétaire-Sténodactylographe au lycée Albert I^{er}
- **Lelasseux Denis**
Brigadier à la Compagnie des Carabiniers du Prince est nommé Maréchal des Logis au sein de cette même Compagnie
- **Mauro Olivier**
Jardinier Spécialisé au sein de la Direction de l'Aménagement Urbain est nommé Jardinier 4 branches au sein de cette même Direction
- **Moreau-Doria Nathalie**
Commis-Comptable à l'Institut Monégasque de la Statistique et des Études Économiques est nommée Commis-Comptable à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique
- **Risso Jean-Michel**
Jardinier à la Direction de l'Aménagement Urbain est nommé Jardinier Spécialisé au sein de cette même Direction
- **Rossi Alain**
Jardinier à la Direction de l'Aménagement Urbain est nommé Jardinier Spécialisé au sein de cette même Direction

- **Roti Guillaume**
Chef de Division au Secrétariat du Département de l'Équipement, l'Environnement et l'Urbanisme est nommé Chargé de Mission au sein de ce même Secrétariat du Département
- **Seren Daniel**
Jardinier à la Direction de l'Aménagement Urbain est nommé Jardinier Spécialisé au sein de cette même Direction
- **Stoppa Frédéric**
Carabinier 2^e Classe est nommé Carabinier 1^{ère} Classe à la Compagnie des Carabiniers du Prince
- **Tedesco David**
Chef d'Équipe à la Direction de l'Aménagement Urbain est nommé Contremaître au sein de cette même Direction

DÉPARTS À LA RETRAITE

- **Fantino Béatrice**
Femme de Service au Foyer de l'Enfance Princesse Charlène
- **Fantino Daniel**
Chef-Cuisinier au Foyer de l'Enfance Princesse Charlène
- **Giet Serge**
Brigadier à la Direction de la Sécurité Publique

Imprimé sur papier recyclé



JDA n° 52 – Novembre-Décembre 2013 - Journal de l'Administration - Mensuel

Rédaction
Centre de Presse
Valérie Dusen-Granon
vdusen@gouv.mc

Coordination
Secrétariat Général
du Ministère d'État
Centre de Presse

**Conception
& réalisation**
Media & Events

Photos & Illustrations
Charly Gallo, Monaco Info,
Monaco Inter Expo, DR

Remerciements
Christophe Cauvin, Armand Déüs, Jean-Laurent Imbert,
Léonore Morin, Coralie Passeron, Ludmilla Raconnat Le
Goff, Julien Veglia ainsi que toutes les personnes ayant
participé à ce numéro.

 **CENTRE DE PRESSE**
Produit par le gouvernement